



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

SCP Marc BARTHEN Céline RUIZ Victor VANDEL
Notaires associés à Dole (39100)
8 rue Joseph Thoret

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERCB

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Victor VANDEL, notaire à DOLE, le 20 mai 2025, de la société à dénommée « ERCB » société civile immobilière dont le siège est à ECLANS-NENON (39700) 18 rue de l'Etang du Moulin, au capital de 1.000,00 €, constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LONS LE SAUNIER (39000).

Ayant pour objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.

Gérant : Monsieur Jérémie COMMARET demeurant à ECLANS-NENON (39700) 18 rue de l'Etang du Moulin.

POUR AVIS ET MENTION
Maître Victor VANDEL, notaire.

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DAMPIERRE du 20/05/2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RB BOULANGERIE

Siège social : 1 E Bois d'Hyombre, 39350 DAMPIERRE

Objet social : La prise de participations minoritaires ou majoritaires, en ce inclus la détention intégrale du capital d'une ou plusieurs sociétés, par tous moyens, et en particulier, par acquisition, propriété, échange ou souscription au capital de sociétés existantes ou à constituer par apports en nature ou en numéraire et la gestion de ces participations, par voie d'achat, de vente ou d'échange d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de valeurs mobilières de toute nature et dans toutes sociétés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Raphaël BASAILLE et Madame Eva DETOUILLON, demeurant 1 E Bois d'Hyombre 39350 DAMPIERRE

Immatriculation de la Société au RCS de LONS LE SAUNIER.

Pour avis,
la Gérance.

SELARL LUSSIAUD CORNILLE JEANNIN
Notaires à POUILLEY LES VIGNES ET MARNAY

INSERTION - LOCATION GERANCE

Suivant acte reçu par Me Vincent CORNILLE, Notaire à POUILLEY-LES-VIGNES (25115), Parc d'Activités, 1 rue des Combottes, le 19 mai 2025 enregistré au SPFE de BESANCON le 26 mai 2025 Référence 2025N742.

La Société dénommée ALGI, dont le siège est à LE FRASNOIS (39130) 6 lieu-dit La Fromagerie, identifiée au SIREN sous le n°525186300 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER, a confié, à titre de location gérance à M. Xavier Thierry Michel FOYET, demeurant à LE FRASNOIS (39130) 1 Coin d'en Haut AU NARLAY.

Un fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE, BAR, SALON DE THE sis et exploité à LE FRASNOIS (39130), 6 lieu-dit La Fromagerie, lui appartenant, connu sous le nom commercial LA TRATTORIA DES CASCADES pour une durée courant à compter du 20 mai 2025 pour se terminer le 30 septembre 2025.

Pour insertion
Le notaire.

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MACH 2025
FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 4 rue de Monnières 39100 FOUCHERANS
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, toutes prises ou cessions d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises, la souscription ou l'acquisition ou la cession sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations ; l'exercice de tous mandats sociaux ; l'accomplissement de toutes prestations de services en matière de gestion, d'administration et d'assistance en faveur des filiales, et ce en tous domaines, notamment en matière juridique, comptable, commerciale, financière et immobilière ; la participation active en tant que holding animatrice au contrôle des filiales et à la conduite de la politique du groupe qu'elle constitue avec ses filiales ; la mise en œuvre de la politique générale du groupe ainsi constitué et l'animation de ses filiales en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique.

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 5 000 euros
GERANCE : Mr Christophe GOULUT – 12 Impasse Curtil Loisel – 39100 FOUCHERANS
Mr Maxime PAGNIER – 19 Rue du Soleil – 39500 DAMPARIS
IMMATRICULATION : au RCS de LONS LE SAUNIER

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS LE LIEU
Siège social: 27, Rue de bresse – 39160 SAINT-AMOUR

Objet social : L'achat, la vente, la prise à bail, la construction, la réhabilitation, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens immobiliers (également à usage commercial et artisanal), terrains et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Durée: 99 années
Capital: 200 000 €

Admission aux Assemblées et droits de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : les actions de la société sont librement cessibles uniquement entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés qu'après obtention de l'agrément donné par décision collective adoptée à la majorité de plus de la moitié du capital.

Président : Madame Delphine DENARIE demeurant 27, Rue de bresse – 39160 SAINT-AMOUR

Directeur Général : Monsieur Rémy FOURNIER demeurant 27, Rue de bresse – 39160 SAINT-AMOUR
Immatriculation au RCS de LONS LE SAUNIER

Pour avis

André MORAND
AVOCAT
25 avenue Jean MOULIN
39000 LONS LE SAUNIER

SAVOIE-JURA-IMMOBILIER

Par sigle SJI SAS
SAS au capital social de 10.000 euros
Siège social : 21 avenue Camille Prost
Résidence Les Balcons du Parc
39000 LONS LE SAUNIER
519 535 124 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée du 17 avril 2025 l'assemblée générale a nommé M. Clément THIRODE demeurant à LONS LE SAUNIER (39000) 3 rue du Caporal Peugeot en qualité de Directeur Général de la société en remplacement de M. Julien THIRODE, démissionnaire, à compter du 1^{er} mai 2025.

Pour avis RCS LONS LE SAUNIER

AGRI CONSEIL 39

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE FORAS

Siège social : 2595 Route de Fléria 39190 COUSANCE
Société civile au capital social variable de 76.500 €
R.C.S. Lons-Le-Saunier n° 337 862 056

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 16-01-2025, l'associé a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16-01-2025 et sa mise en liquidation amiable. M. FORAS Eric, demeurant 2595 Route de Fléria – 39190 COUSANCE est nommé liquidateur. Il lui est conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, à savoir au 2595 Route de Fléria – 39190 COUSANCE.

Mention sera faite au R.C.S. de Lons-le-Saunier.

Pour avis,
le liquidateur.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE FRUITIÈRE DE PLEURE-GATEY

Société à capital variable
Siège social :
Fromagerie 2 rue de la Reppe
39120 PLEURE
Agréée N° 11-705
SIRET : 77841176900020

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira lundi 16 juin 2025 à 10h30 à la coopérative de Pleure

Ordre du jour :

- 1- Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
- 2- Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
- 3- Quitus aux administrateurs
- 4- Dotation des réserves obligatoires
- 5- Dotation des réserves libres et distributions
- 6- Renouvellement du tiers sortant du CA
- 7- Ratification de cooptation en CA
- 8- Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
- 9- Remplacement d'un administrateur
- 10- Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
- 11- Constatation de la variation du capital social
- 12- Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
- 13- Conventions réglementées
- 14- Document relatif aux informations sur le prix
- 15- Pouvoirs pour les formalités
- 16- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15^{ème} jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président, Mickael BERTHELIER

ETUDE DE MAITRE MORGANE PLOUZNIKOFF,
NOTAIRE ASSOCIEE A SAINT-CLAUDE (JURA),
3 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

Envoi en possession

En l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe en date à V/ RENNES-SAINT-SAUVEUR (71480) d'19/08/2014, Madame Marie-Louise P/ LANCHON née FONTANEL, demeurant à ORGELET (39270) 4 rue des Pré Millat, EHPAD d'ORGELET, née à V/ RENNES-SAINT-SAUVEUR le 14/05/1921 décédée à ORGELET le 13/04/2024 institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang de minutes de Me PLOUZNIKOFF, suivant P.V. en date du 8 avril 2025.

Les oppositions pourront être formées auprès du notaire chargé de la succession : Me PLOUZNIKOFF, 3 bd de l République 39200 ST-CLAUDE.

Pour avis,
Me PLOUZNIKOFF

Par acte SSP du 22/05/2025, il a été constitué une SCL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ATLAS IMMOBILIER
Objet social : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers
Siège social : 4 A rue du Capitaine ARRACHART 39000 Lons-le-Saunier.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. SAMSAMANI MAHBOUBI, demeurant 4 A rue du Capitaine ARRACHART 39000 Lons-le-Saunier, Mme SERAND MATHILDE, demeurant 4 A rue du Capitaine ARRACHART 39000 Lons-le-Saunier

Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la SOCIETE qu'avec le consentement des associés. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision ordinaire. La procédure d'agrément intervient conformément aux prescriptions du Code civil et du décret du 3 juillet 1978. Immatriculation au RCS de Lons-le-Saunier

CABINET COLIN MARIE-CHRISTINE - CHIRURGIEN-DENTISTE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Chirurgiens-dentistes en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation :
40 allée du Maronnier
39300 CHAMPAGNOLE
491 433 231
RCS LONS LE SAUNIER

L'AGE réunie le 30/04/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Marie-Christine COLIN, domiciliée 195 Route de Champagnole - 39300 SAPOIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur



RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE
Centre Développement & Ingénierie de Nancy

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Communes de
ABERGEMENT-LA-RONCE, CHAMPVANS, CHOISEY, DAMPARIS, FOUCHERANS et TAVAU
Département du Jura
Relatif au raccordement de l'usine INOVYN au Réseau Public de Transport d'Electricité
Création de la liaison souterraine à 225 000 volts CHAMPVANS-TAVAU n°2

Réseau de Transport d'Electricité (RTE) tiendra à la disposition du public un dossier présentant la construction des liaisons souterraines à 225 000 volts sur les communes de ABERGEMENT-LA-RONCE, CHAMPVANS, CHOISEY, DAMPARIS, FOUCHERANS et TAVAU.

En application de l'article L 323-3 alinéa 2 du code de l'énergie, une consultation du public sur le dossier de déclaration d'utilité publique est organisée dans la mairie des communes traversées par les ouvrages, pendant une durée qui ne peut être inférieure à quinze jours, afin d'évaluer les atteintes que le projet pourrait porter à la propriété privée.

Le dossier de demande de DUP, comportant notamment :
Un mémoire descriptif, Plan de situation 25000 -ème, Coupes types sera déposé avec un registre en mairie des communes ABERGEMENT-LA-RONCE, CHAMPVANS, CHOISEY, DAMPARIS, FOUCHERANS et TAVAU du mardi 10 juin au mardi 24 juin 2025 inclus. Il sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre ou les formuler par écrit à RTE et déposer le pli en mairie de ABERGEMENT-LA-RONCE, CHAMPVANS, CHOISEY, DAMPARIS, FOUCHERANS et TAVAU.

RTE dressera le bilan de la consultation du public qui sera adressé à la préfecture du Jura en vue de l'obtention de la déclaration d'utilité publique des ouvrages à construire.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DE VAL D'ÉPY

Société à capital variable
Siège social :
Route de Florentina Nanthey
39160 VAL-D'ÉPY
Agréée N° 14 576
SIRET : 77840722100010

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira vendredi 27 juin 2025 à 10h Salle des Fêtes de Simandre

- Ordre du jour :
- 1- Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
 - 3- Quitus aux administrateurs
 - 4- Dotation des réserves obligatoires
 - 5- Dotation des réserves libres et distributions
 - 6- Renouvellement du tiers sortant du CA
 - 7- Ratification de cooptation en CA
 - 8- Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
 - 9- Remplacement d'un administrateur
 - 10- Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
 - 11- Constatation de la variation du capital social
 - 12- Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
 - 13- Conventions réglementées
 - 14- Document relatif aux informations sur le prix
 - 15- Pouvoirs pour les formalités
 - 16- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15^{ème} jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration
Le Président, Mickaël BERTARINI

VILLE DE LONS LE SAUNIER

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté, M. le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'aliénation du chemin rural des épis situé sur la Commune de Lons-le-Saunier.

Lieu d'enquête publique : Hôtel de Ville à Lons-le-Saunier
Du lundi 16 juin à 9h00 au lundi 30 juin 2025 à 17h00

Le Commissaire Enquêteur désigné est M. Jean-Paul LAMBLIN.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est consultable :

- en version papier à la Mairie de Lons-le-Saunier à l'Hôtel de Ville, 4 avenue du 44^{ème} RI à Lons-le-Saunier, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

- en version informatique sur le site internet de la Ville : <https://www.lonslesaunier.fr>

Permanences du Commissaire Enquêteur :

- Mardi 17 juin de 9h à 11h

- Mercredi 25 juin de 15h à 17h

- Lundi 30 juin de 15h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations :

- sur le registre papier d'enquête publique mis à disposition à l'Hôtel de Ville

- par voie postale en adressant un courrier à l'attention de M. le commissaire enquêteur : Hôtel de Ville, 4 avenue du 44^{ème}RI, 39000 Lons-le-Saunier

- par courrier électronique à l'adresse suivante : enqueteepublicuelons@eclajura.fr

Des informations peuvent être demandées auprès de Mme Caroline BUCHET au service Urbanisme-Foncier de la Ville : 03.84.47.88.61 ou cbuchet@lonslesaunier.fr

ARBOR APEX

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 3 rue de la bergère
39600 ARBOIS
901 088 609 RCS LONS-LE-SAUNIER

Modification

Aux termes de l'AG du 27/05/2025, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 27/05/2025 :

Article 2 - Objet
La société a pour objet :

- La fourniture de services d'aménagement paysager et entretien d'espaces verts : abattage, élagage en altitude et délicat d'arbres, taille douce, débroussaillage, taille d'arbustes-haies et troènes, entretien et gestion des parcs, désherbage, tonte, réalisation et entretien des abords paysagers et massifs, travail des sols, réalisation de potagers, transport des végétaux, protection hivernale des végétaux, entretien des espaces verts et arborés en hiver.
- La réalisation de petits travaux de maçonnerie paysagère : pose de clôtures, nettoyage et entretien de murets, installations d'arrosage, installation de bordures et dallages, création de massifs.

Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

LEGALTYS

SOLUTION MACONNERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social :
2 ROUTE DE SAINT CLAUDE
CHASSAL
39360 CHASSAL MOLINGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHASSAL MOLINGES du 22 mai 2025, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SOLUTION MACONNERIE

Siège : 2 ROUTE DE SAINT CLAUDE, CHASSAL, 39360 CHASSAL MOLINGES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 20 000 euros
Objet : Toutes activités de maçonnerie générale.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

- la Société HOLDING AA, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 90 000 euros, dont le siège social est 2 ROUTE DE SAINT CLAUDE, CHASSAL, 39360 CHASSAL MOLINGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 899 905 350 RCS LONS LE SAUNIER, représentée par Monsieur Alix ANDREY, Président.

Directeur général :

- Monsieur Yoann RIGHETTI, demeurant 10 RUE DES RECETTES 39400 LONGCHAUMOIS
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS LE SAUNIER.

POUR AVIS
La Présidente

Dernier délai pour une PARUTION

PAPIER LE VENDREDI de vos annonces légales :

le mardi 17h

ET TOUJOURS PARUTION

IMMÉDIATE SUR NOTRE SITE

INTERNET

Lisez et faites lire

Le Jura Agricole et Rural :

www.juragricole.com